

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1908)  
**Heft:** 125

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : le sergent de ville  
**Autor:** Balley, Berthe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-257633>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TELEPHONE

## DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### Le Miracle de Favorney

Le 25 mai s'ouvre à Favorney un congrès en l'honneur du fameux miracle eucharistique de 1608. Un concours immense de population et nombre d'archevêques et d'évêques se rendront dans la petite cité pour la solennité.

Quel est ce miracle ? Bien des lecteurs du *Pays du Dimanche* ne le connaissent pas.

C'était la nuit du 25 au 26 mai 1608. Les Bénédictins de l'abbaye de Favorney avaient exposé le Saint-Sacrement en faveur des pèlerins qui étaient venus, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, faire leurs dévotions devant l'autel de Notre-Dame la Blanche. Un reposoir avait été adossé à la grille du chœur à droite de la porte du sanctuaire, du côté de l'épître. Sur une table de bois, on avait dressé un tabernacle à colonnes, ouvert de trois côtés, surmonté d'un massif baldaquin. Des rideaux de soie, des broderies, des dentelles décoraient l'édicule qui atteignait à peu près la hauteur de deux mètres. Sur un marbre reposait l'ostensoir qui renfermait deux hosties consacrées, pour que l'image du Sauveur pût s'apercevoir de chaque côté. Deux chandeliers de cuivre doré portant des lampes éclairaient le Saint-Sacrement. Par négligence ou par toute autre cause, il arriva qu'à partir de onze heures du soir, les adorateurs manquèrent. Que se passa-t-il alors ? Nul ne le sait. Mais quand le sacristain, Messire Garnier, ouvrit la porte du cloître pour entrer dans le sanctuaire, à trois heures du matin, l'heure des matines, il recule tout d'abord suffoqué par la fumée, puis il aperçoit à la place du repo-

soir les flammes mourantes d'un incendie qui s'éteint. Il appelle à l'aide. Les religieux accourent, regardent. Le tabernacle a disparu, la table est brûlée, le baldaquin est en cendres. La violence des flammes a fondu un des chandeliers, l'autre s'est brisé en tombant, le marbre sur lequel reposait l'ostensoir est dans les charbons, partagé en trois morceaux et tellement brûlant qu'on ne peut le toucher.

L'ostensoir, où est-il ? On le cherchait parmi les débris, lorsqu'aux premières heures du jour, le novice Brenier levant les yeux, l'aperçoit et le signale, suspendu dans le vide, à la place où il était la veille. Une exclamation de surprise et de frayeur s'échappe de toutes les bouches. Que faut-il faire maintenant ? Fermer les portes pour éviter la rumeur publique ? ou, au contraire, appeler les fidèles pour les rendre témoins du prodige ? Ce dernier avis prévaut. Bientôt les 800 habitants de Favorney peuvent contempler l'ostensoir bruni par les flammes comme s'il eut été tiré d'une fournaise ardente, mais toujours suspendu sans support, alors qu'il aurait dû être entraîné tant par son propre poids que par le choc des débris enflammés qui tombaient à chaque instant sur lui. Du reposoir il ne restait qu'un lambeau d'étoffe qui semblait recouvrir le Saint-Sacrement d'une ombre protectrice. Tous sont convaincus, se prosternent, criant pardon et miséricorde.

Le lendemain, lundi de la Pentecôte, 120 habitants de Vesoul viennent à leur tour s'agenouiller devant l'hostie miraculeuse ; le mardi 27, les paroisses voisines arrivent en procession sous la conduite de leurs curés. L'ostensoir n'avait aucune adhérence à

la grille ; les secousses imprimées à celle-ci n'avaient sur celui-là aucune répercussion. Entre la grille et l'ostensoir un religieux put même glisser un missel.

Et voici, par un autre prodige, qu'à l'heure où Messire Nicolas Aubry, curé de Menoux, célébrait la sainte messe au maître-autel, au moment de l'élévation, une clochette mystérieuse se fit entendre, et l'ostensoir vint se reposer sans secousse sur le corporal placé au-dessous.

Prétendre qu'il y eut là phénomène d'hallucination collective serait oublier que le prodige dura 33 heures, et que dix mille témoins le constatèrent. Tous furent unanimes dans leurs affirmations : les habitants des villages voisins, malgré les rivalités de clocher ; les ennemis des Bénédictins — car il s'en trouvait — aussi bien que leurs partisans. Aucune hésitation parmi cette gent comtoise, d'ordinaire lente à se hâter, et qui ne donne libre cours à son enthousiasme qu'à bon escient. Les classes lettrées partageaient l'opinion commune. Et pourtant, ces maîtres de l'Université, ces hommes du Parlement, comme les Boyvin, les Froissard, les de Falletans n'entendaient pas, en pareille occurrence, laisser surprendre leur bonne foi. Si ces esprits critiques et avisés, façonnés par leurs habitudes intellectuelles à déduire rigoureusement leurs conclusions, donnaient au miracle une adhésion sans réserves, c'est comme le dit Boyvin dans une expression savoureuse : qu'ils avaient soigneusement esplaché cette œuvre étonnante. Et certes, il n'était pas prévenu non plus en faveur du miracle, ce huguenot montbéliardais. Frédéric Vuillard qui, étant de passage à Vesoul pour ses af-

leurs qu'ils renonceraient à leur projet, il résolut de veiller. La révolte, en éclatant, le trouva là, près du gardien attaqué, le défendant, lui faisant un rempart de son corps. Il lui donna le temps de jeter un cri d'appel auquel les autres gardiens accoururent ; grâce à Jacques, la révolte fut réprimée. Blessé, le front bandé, il fut conduit devant le directeur de la prison et félicité par lui de son dévouement :

— Votre belle conduite sera connue en haut lieu, ajouta le directeur ; aussi bien, depuis votre entrée ici, vous n'avez jamais encouru la moindre punition. Je vais faire mon rapport. Voici le 14 juillet, des grâces seront accordées ; vous méritez d'être grâcié, et, s'il dépend de moi, vous le serez.

Jacques sortit du cabinet du directeur, le cœur plein de joie. Les paroles de ce dernier devaient se réaliser. Quelques jours plus tard, le détenu Jacques Verdier apprenait qu'il était libre !

Feuilleton du *Pays du dimanche* 5

### Le Sergent de ville

par Berthe Balley

Quelques années s'écoulaient ainsi ; sa vue faiblissait de plus en plus. Les clientes, trouvant l'ouvrage moins bien fait, la quittèrent. Il ne lui resta plus que la clientèle de quelques bonnes du quartier, payant peu ou mal.

Jeanne résolut de quitter le logement où elle avait été si heureuse ! Un tout petit, composé d'une chambre et d'un cabinet, était vacant au sixième étage de sa maison, elle le prit. Elle retira sa fille de l'école et commença l'apprentissage de l'enfant. Sa vue faiblissait toujours et le médecin oculiste lui ordonna le repos. Pour comble de malheur, la pauvre femme, en reportant de

l'ouvrage, un jour, par un temps affreux, eut chaud, puis froid, et se mit à tousser en rentrant. Elle ne s'en inquiéta pas, mais la toux augmenta et elle dut s'aliter.

Il fallut alors attaquer les économies, les cinq cents francs de la préfecture de police, si soigneusement gardés !

— O mon Dieu ! se disait Jeanne en voyant sa réserve diminuer et sentant la toux déchirer sa poitrine, si j'allais mourir avant le retour de Jacques, qui prendrait soin de mes pauvres enfants ?

\* \* \*

Depuis son arrivée à la maison centrale, Jacques, par sa soumission, son ardeur au travail, avait servi de modèle aux détenus.

Il avait presque accompli la moitié de sa peine, quand une révolte éclata dans la prison. Jacques en avait eu, quelques jours avant un vague soupçon, mais ne voulant pas dénoncer ses co-détenus, espérant d'ail-

faïres, se rendit à Faverney au bruit du prodige dont l'évidence indiscutable le terrassa et le convertit.

Des enquêtes épiscopales diligemment conduites à Faverney, à Provençères, à Vesoul, groupèrent les dispositions écrites de 59 témoins, imposant faisceau de preuves qui satisfirent Amédée Thierry, préfet de Vesoul sous la monarchie de Juillet et frère du grand écrivain : S'il est, dit-il, un fait historique matériellement prouvé, c'est incontestablement celui-là. Le 10 juillet 1608, Mgr de Rye adressait à ses fidèles un mandement où il proclamait authentique le miracle de Faverney. Le 2 avril 1614, dom Guillaume Simonin, abbé des Bénédictins de Besançon, archevêque de Corinthe, suffragant de Mgr de Rye, adressait au pape Paul V, après une visite canonique à Faverney, un rapport détaillé sur l'événement de 1608, et sur la sentence doctrinale rendue par l'Ordinaire. De la part de Rome aucune protestation ne s'éleva. C'était déjà une approbation indirecte.

Mais deux siècles et demi plus tard, l'autorité pontificale eut l'occasion de se prononcer plus explicitement. En 1862 en effet, S. Em. le cardinal Mathieu présentait à l'approbation du Souverain-Pontife le Propre des offices particuliers au diocèse de Besançon. Le miracle de Faverney, objet d'une fête spéciale, fut alors discuté. Quand la Congrégation des Rites, dont la sévérité est connue, eut examiné tous les titres, compulsé tous les dossiers, pesé tous les témoignages, non seulement elle ne rejeta pas le miracle, mais elle le reconnut à l'unanimité, en approuvant l'Office et en élevant la fête à un degré supérieur, statuant qu'à l'avenir elle serait célébrée dans le diocèse de Besançon, sous le rite de 2<sup>e</sup> classe. Le miracle de 1608 avait désormais droit de cité dans l'Eglise de Dieu.

Par l'abondance des témoignages et le sérieux des procédures, on peut juger du soin qu'apporte l'Eglise à la discussion des miracles. Aussi quelle force probante n'ont-ils pas, une fois sortis vainqueurs de ces enquêtes minutieuses. Car le miracle n'a point pour but de jeter dans les âmes l'admiration, encore moins la stupeur. Il décèle l'intervention d'une puissance surnaturelle devant laquelle il faut se courber ; il contresigne un dogme que notre intelligence doit accepter, encore qu'il la dépasse.

Quand les Dolois eurent obtenu, en décembre 1608, de l'archiduc Albert, gouverneur de Franche-Comté, la permission de transporter chez eux, la seconde Hostie miraculeuse, ils vinrent la chercher avec une solennité que les auteurs du temps se sont

En descendant du train qui l'avait amené à Paris, son pécule amassé, se montait à plusieurs centaines de francs, dans sa ceinture de cuir, et son mince bagage à la main, Jacques se trouva sur le trottoir, bien embarrassé. Qu'allait-il faire ? Se présenter chez sa belle-sœur ? Avait-elle anciennement reçu sa lettre ? Lui avait-elle pardonné ? Il éprouvait, à la pensée de revoir celle qu'il avait tant aimée, qui, en repoussant son amour, avait causé leur malheur à tous deux, un trouble extrême.

Comme il restait là, hésitant, des cris de terreur retentirent.

Un cheval emporté, attelé à un fiacre, arrivait à fond de train. Jacques n'hésita pas, il s'élança à la tête du cheval, le saisit, se laissa traîner par lui et l'arrêta juste au moment où il allait se précipiter sur un

complu à relater. A Dôle 20,000 personnes reçurent le cortège, qui se déroulait sur une longueur de trois kilomètres.

La procession qui clôturera le Congrès sera également des plus imposantes ; on s'attend à une multitude énorme.

## LES CHEVEUX DE PANCRAZIE

(Suite et fin)

Pancrazie me raconta tout alors et Angelo la regardait, ses yeux devenant plus graves à chaque mot qu'elle prononçait...

Ils allaient se marier et j'étais le premier à l'apprendre. Angelo devait partir le lendemain matin pour Messine. Il s'était engagé comme matelot sur un bateau chargé d'oranges à destination des Iles Lipari et devait être absent deux mois. Pendant ces deux mois on garderait le secret de leurs fiançailles... C'était le désir de Pancrazie. Elle ne voulait pas affronter les propos du village jusqu'à ce que Angelo pût rester à ses côtés... Pancrazie était toujours plus réservée et plus moite que les autres filles. Cette modestie faisait partie de sa pureté... Je les bénis tous deux et, lorsque j'eus achevé d'arroser mes fleurs, je priai pour eux et pour leurs enfants.

Angelo partit dans la matinée, et Pancrazie se comporta bravement. Autour d'elle les villageois riaient et parlaient de l'infidélité des mariés ; mais Pancrazie se sou riait à elle-même... Je souriais aussi... Vous comprenez, je savais ce qui avait été décidé... Tout de même, si j'avais prévu l'avenir, je ne sais si !...

Le temps passa, et une après-midi, un mois après le départ d'Angelo, Pancrazie accourut dans mon jardin comme une folle, tenant à la main un bout de papier. Angelo était tombé gravement malade avec la fièvre à Lipari, et son bateau avait dû repartir sans lui. Je ne reconnus pas Pancrazie. Il y avait en elle une passion dont je m'étais jamais douté, bien que je connaisse les feux qui dorment en nous, Siciliens, qui sommes tous plus ou moins les nourrissons de l'Etna.

— Que vais je faire ? Que vais-je faire ? s'écriait-elle.

— Priez, dis-je. Priez, mon enfant, la Madonne della Rocca.

Lorsqu'elle me quitta, la nuit tombait. Tard dans la soirée, lorsque je me promenai jusqu'au mur qui surplombe le précipice pour contempler l'Etna et les étoiles, je vis une forme agenouillée devant l'autel

gamin d'une douzaine d'années qui, ses livres sous le bras, se rendait à l'école.

— Merci, Msiou, dit le petit garçon, tandis qu'on entourait Jacques qui cherchait en vain à se dérober, sans vous, j'étais mort, et ma pauvre sœur Henriette aurait été toute seule pour soigner notre mère.

— Il faut venir avec le cocher de fiacre faire votre déclaration au commissaire, dit un agent.

— Et mon paquet contenant mon linge et mes effets de rechange que j'ai laissés sur le trottoir, près de la gare.

— Nous allons le chercher !

Ils s'y rendirent, mais le paquet n'était plus là.

— C'est abominable ! disaient la foule et le gamin qui les avait suivis, on l'a volé pendant qu'il exposait sa vie pour arrêter le cheval.

qui est à l'entrée du village, et j'entendis un bruit de sanglots. J'allai vers Pancrazie et murmurai :

— Ne pleurez pas ainsi lorsque vous priez, Pancrazie. La Madone croira que vous doutez d'elle !

Les sanglots s'arrêtèrent aussitôt.

Deux semaines se passèrent ; puis vinrent des nouvelles disant qu'Angelo était plus malade et qu'il se mourait là bas dans les îles. Ce jour-là, Pancrazie vint me trouver de nouveau. Elle était calme, très calme, et sa figure avait la blancheur du lait.

— Padre, dit-elle en entrant. Fermez la porte.

Je la fermerai.

— Padre, fit-elle alors, je vais donner quelque chose à la Madone della Rocca et personne ne doit le savoir que vous... Voulez vous me promettre de n'en rien dire ?

Je promis comme elle le désirait.

— Venez avec moi à l'église, padre.

Je l'accompagnai. Elle tenait dans ses mains du ruban rouge et des ciseaux qui pendaient à sa taille.

Lorsque nous fûmes dans l'église elle ferma la porte et dit :

— Ouvrez l'armoire de la sacristie, s'il vous plaît, padre.

Nous allâmes à la sacristie et j'ouvris cette armoire.

— Qu'allez-vous donner à la Madone, mon enfant ? demandai-je.

Elle ne répondit pas, mais pris les ciseaux et, avant que je pusse l'en empêcher, elle s'était coupé tous ses beaux cheveux !...

Je ne l'aurais pas empêchée, non... Mais elle n'avait pas d'autre beauté, si ce n'est l'expression de bonté de son visage... Et il me semblait que la Madonne aurait voulu qu'elle gardât sa chevelure...

Mais Pancrazie avait raison. Nous ne devrions rien garder... Elle attacha les rubans tels que vous les voyez, pendit les cheveux à la main de la Madone, s'agenouilla et dit à la Sainte Vierge qu'elle lui fait cette offrande dans l'espoir que l'amour qu'elle avait pour Angelo était approuvé au ciel et que la vie de son fiancé serait épagnée... Et ce fut tout... Elle mit ensuite un châle de laine sur sa tête et nous sortîmes.

Il y eut une grande rumeur dans le village lorsque les gens virent la tête de Pancrazie ; ils rirent et firent des questions... Les enfants se la montraient au doigt en criant... Et les jeunes gens !... J'ai battu les jeunes gens, signor, et n'en ai jamais demandé pardon !... Mais Pancrazie ne dit pas un mot...

L'offrande de la jeune fille fut accueillie

Jacques voulait s'éloigner, mais sa déclaration au commissaire était plus que jamais nécessaire. Il dut s'y rendre. Le petit garçon, oubliant l'école, suivit son sauveur.

— Votre nom ? dit le commissaire.

Jacques hésita.

— Jacques Verdier ! prononça-t-il enfin.

— Mon oncle ! s'écria l'enfant qui s'était glissé dans le commissariat, mon oncle Jacques pour qui maman nous dit toujours de prier ! Oh ! qu'elle va être contente !

Et il se précipita dans les bras du pauvre homme tout ému.

— Jacques Verdier ! répéta le commissaire. Seriez-vous le frère du malheureux sergent de ville qui, il y a cinq ans....

Voici mes papiers.

(A suivre.)